

**SURFER AVEC PRUDENCE SUR INTERNET**  
**« ZE MOTS DU NET ! »**  
**« PARLER D'INTERNET ET DE SES DERIVES,**  
**DE MANIERE INTERACTIVE, LUDIQUE ET AVEC HUMOUR ! »**



Action Innocence vous propose une nouvelle approche pour parler d'Internet et de ses dérives, de manière ludique et interactive, par le théâtre d'improvisation.

3 comédiens-improvisateurs, un maître de cérémonie, 3 mots donnés par le public, 20 secondes de réflexion et c'est parti pour un sketch de quelques minutes !

Dans un café Internet, au cœur d'un jeu vidéo, dans un préau d'école, dans la chambre d'un adolescent ou dans un vaisseau extraterrestre, personne ne peut prédire où les comédiens emmèneront le spectateur.

Les improvisateurs feront rire mais interpellent également le public sur son utilisation des nouvelles technologies et plus particulièrement sur les risques qui y sont liés !

Le maître de cérémonie peut interrompre le jeu à tout moment et questionner aussi bien les comédiens que le public et glisser le cas échéant des informations et des messages de prévention pour un usage plus sûr d'Internet.



## « ZE MOTS DU NET ! »

### Objectifs

- Informer et sensibiliser le public, les enfants et les parents des dangers liés à Internet
- Promouvoir une pratique sécurisée d'Internet

### Principes de base

- Interpeller les spectateurs en leur proposant un « miroir-reflet » de leurs pratiques d'Internet et des nouvelles technologies
- Proposer au public une remise en question non-intrusive et non-violente
- Travailler dans un esprit ludique et non-moralisateur
- Favoriser le développement de l'esprit critique et la capacité à faire des choix.

### Public-cible

- Enfants de 10 ans (7<sup>ème</sup> H, 8<sup>ème</sup> H - primaire) à 15 ans (9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> H - CO)
- Parents d'élèves, enseignants et professionnels du social et de la santé

### Durée

- Cadre scolaire : 1h30 (45 minutes de spectacle et 45 minutes de suivi)

### Thèmes abordés:

Recherche d'information, tchats, blogs, réseaux sociaux, jeux, achats en ligne, la loi, sites illégaux (pornographie, violence, racisme), téléchargement

### Jauges

- De 1 à 6 classes (env. 130 personnes)
- Lieu de jeu : salle de spectacle, salle polyvalente, aula, classe aménagée

*Les besoins techniques seront précisés en fonction de la jauge. Une fiche technique de base est disponible sur demande.*

### Suivis

Dans le cadre scolaire, Action Innocence préconise de faire succéder au spectacle, un « **suivi** » dont les buts sont les suivants :

#### **a) «ce n'est pas un dépistage»**

Il ne s'agit pas de «détecter» les éventuelles situations personnelles vécues par les élèves, mais bien de proposer une action de prévention.

#### **b) «un temps de parole»**

C'est un moment où les jeunes peuvent s'exprimer, partager leurs expériences et prendre position.

#### **c) «éducation par les pairs sous la médiation d'un adulte»**

Les adolescents peuvent confronter leurs points de vue et de développer leur esprit critique. L'adulte favorise et permet l'établissement d'un dialogue entre eux.

#### **d) « les messages contenus dans le spectacle sont bien compris...»**

Il s'agit de vérifier que les principaux messages de préventions contenus dans le spectacle ont été compris et répondre aux éventuelles questions.

Deux possibilités existent pour la conduite de ces moments de discussion :

### **1. Suivis conduits par les équipes psycho-médico-sociales intra-muros**

Les messages émanant des adultes qui sont en contact quotidien avec les jeunes sont d'excellents vecteurs de valeurs positives et de messages de prévention.

En prenant en charge les discussions de suivi, l'équipe d'un établissement peut « prendre position », en tant qu'adultes-référents, au sujet notamment des dérives liées à l'Internet et aux nouvelles technologies.

**Durée du suivi :** 45' (1 période scolaire)

**Méthodologie :** discussion basée sur les expériences de jeunes et sur leurs représentations en matière d'usage d'Internet et des nouvelles technologies.

**Matériel pédagogique :** document-ressource élaboré par Action Innocence, avec la collaboration du Service de la Santé de la Jeunesse du Canton de Genève, comprenant :

- des propositions de méthodologie et de découpage du moment de suivi
- quelques préalables et conseils de base pour une animation optimum
- de la matière à réflexion et du matériel de prévention mis à disposition par Action Innocence.

**Formation préalable :** « Conférence à destination des professionnels de l'éducation, du social et de la santé », animée par un intervenant d'Action Innocence et d'une durée approximative de 2h.

**Accompagnement au projet :** En outre, lorsque un établissement choisit de prendre en charge ces discussions de suivi, Action Innocence propose, en plus de la conférence susmentionnée, un accompagnement à la mise sur pied du projet et à la construction d'un outil de suivi et d'une modèle d'intervention qui soit le plus possible en adéquation avec les besoins de l'établissement concerné.

## **2. Suivis pris en charge par l'équipe de prévention d'Action Innocence**

Action Innocence peut, néanmoins, si les établissements scolaires le souhaitent, prendre en charge les suivis.

**Durée du suivi :** 45' (1 période scolaire)

**Méthodologie :** discussion basée sur les expériences de jeunes et sur leurs représentations en matière d'usage d'Internet et des nouvelles technologies.

**Animation :** un intervenant d'Action Innocence par classe

**Matériel pédagogique :** matériel didactique développé par Action Innocence et servant de support à la discussion (Planches BD, affiches de prévention, captures d'écran).

## **Pour plus d'informations :**



**Sébastien Gendre, Chef de Projets**

**19, Rue des Vollandes**

**1207 Genève**

**Tél. : +41 22 735 50 02**

**Fax. : +41 22 735 51 02**

**[sg@actioninnocence.org](mailto:sg@actioninnocence.org)**

**[www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)**